

L'ÉCHO

DU

Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol. III.

Montréal, (Bas-Canada) 23 Mars 1861.

No. 11.

SOMMAIRE : Poésie.—Le Christ et la Croix.—Chronique.—Discours sur la Tempérance, par D. Sénécal, écuyer, avocat.—Grandes époques de l'Histoire de France : Victoire de Bouvines.—Bulletin bibliographique.—Mort du Révd. Messire F. Tremblay et du Révd. Messire Henri Dionne.—Population des Capitales des Etats d'Europe.—Emigration pour les Etats-Unis en 1858 et 1859.

POÉSIE.

LE CHRIST ET CROIX.

Ne fallait-il pas que le Christ souffrit, et qu'il entrât par cette voie dans la gloire?—Evang. St. Luc, c. 24, v. 26.

Sur ce rocher sanglant que la mort environne,
Qu'un arbre de supplice en ce moment couronne,
O CHRIST, ô Rédempteur, est-ce vous que je vois,
Immolé lâchement par les sbires du crime,
Offrant à l'Eternel l'holocauste sublime
Sur l'autel de la Croix !

La souffrance met fin à vos longues alarmes ;
Vos yeux se sont éteints sous des ruisseaux de larmes ;
Votre front a plié sous le poids de la mort ;
Le Seigneur a sur vous épuisé sa colère,
Et ce Dieu ne voit plus sur le front du Calvaire,
Que le Juste qui dort.

Autour de votre Croix, les Anges, en silence,
Viennent, dans son trépas, vénérer l'innocence,
Et gémir sur les maux de cet Homme divin,
Qui, durant tout le cours de sa mortelle vie,
A vu l'impunité, l'injustice et l'envie,
Debout sur son chemin.

Dans les élans sacrés d'une douleur profonde,
Ils embrassent les pieds du Rédempteur du monde,
Que l'amour a cloués sur un infâme bois ;
Au milieu d'eux je vois la céleste Espérance,
Présentant aux mortels, frappés par la souffrance,
Le CHRIST mort sur la Croix.

Dès lors, l'humanité vénéra le Calvaire ;
Dès lors, tout ce qui souffre et pleure sur la terre
Tourna ses yeux, son cœur, vers la Croix du Sauveur ;
La peine, la vertu, les âmes magnanimes,
La prière elle-même, en ses transports sublimes
Y chercha le bonheur.

Dès lors, la Vérité la prit pour son égide ;
Dès lors, le malheureux et l'orphelin timide
Reprirent ces droits saints dont on avait douté.
L'iniquité, vaincue et renversée à terre,
Lut gravés dont le sang qui teignit le Calvaire,
Amour et liberté.

Devant elle aujourd'hui le monde s'humilie,
Car son culte n'est plus celui de la folie,
L'impie et l'orgueilleux n'osent plus l'outrager.
De tout ce qui naît grand elle reçoit l'hommage,
Pour symbole d'honneur on trouve son image
Sur le cœur du guerrier.

Quand les rois étrangers menacent la patrie,
Aussitôt à ses pieds, la France s'arme et prie ;
D'un seul bond se relève, et son terrible bras
Va de ses ennemis briser la tête altière,
Et puis, elle offre à Dieu ces bronzes de la guerre
Conquis dans les combats.

La mère, avec respect, l'offre aux yeux de l'enfance
Pour mieux sauvegarder sa fragile innocence.
Le père vertueux la présente à son fils ;
Il sait que la raison, que partout on renomme,
N'est qu'un leurre, et qu'il faut pour guider le jeune
L'amour du CROIXIFIX. [homme]

La Croix est le mentor de la nature entière,
Car elle explique tout, même notre misère ;
Sa divine sagesse au vrai talent suffit ;
Les trônes et les lois reposent tous sur elle.
C'est de la société corruptible et mortelle
La base de granit.

Celui dont le trépas va fermer la paupière,
La baise avec amour à son heure dernière ;
C'est elle qui reçoit notre dernier soupir,
Et teinte encor du sang de l'auguste Victime,
Elle offre le pardon à la douleur sublime
Qu'on nomme repentir.

Le Chrétien qui, près d'elle, affronte les alarmes,
Dans ses nombreux tourments éprouve encor des charmes ;
Quand on l'a sur le cœur on ne saurait pleurer, [mes ;
A moins que ce ne soient ces pleurs que l'espérance
Fait couler quelquefois dans un bonheur immense
Qu'on ne peut supporter.

O CHRIST ! et c'est ainsi qu'en mourant pour le monde,
Vous nous avez acquis dans la douleur profonde,
Un remède divin, le seul fait pour le cœur ;
Que pour perpétuer le sanglant sacrifice,
Vous nous avez donné contre votre justice
Un puissant protesteur !

Soyez béni, Seigneur, de tous tant que nous sommes,
Pour avoir bien voulu tant souffrir pour les hommes ;
Pour leur avoir laissé ce mémorial d'amour,
Pour attendrir les cœurs et dissiper les haines,
Pour bénir leurs travaux, leurs soupirs et leurs peines,
Leurs pleurs de chaque jour !

O CROIX ! qu'en expirant embrassait mon vieux père,
Comme un nouveau soleil brillez sur ma carrière ;
De la charité sainte entretenez le feu ;
Et si je dois un jour languir dans la misère,
O CROIX, retracez-moi l'image du CALVAIRE
Et les douleurs d'un Dieu !

F. B.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE — De la réaction — Un mot du Souverain Pontife. — *Dies ira, Dies illa*. — La St. Michel. — La St. Joseph. — La St. Patrick. — L'Union de Prières.

Les dernières nouvelles que nous recevons d'Europe ont, sous tous les rapports, le caractère le plus déplorable.

D'une part, les combattants du droit des Souverains se sont vus abandonnés, trahis et livrés, à Gaëte comme ils l'avaient été à Castelfidardo et à Ancône, et en même temps ceux qui pouvaient si puissamment par leur attitude arrêter les suites de toutes ces catastrophes restent inactifs, ou se soumettent aveuglément à la loi des événements.

Que d'honnêtes gens en France, puissants et influents, que les suites de la révolution de 1848, avaient éclairé, et fait sortir de leur indifférence et de leur oubli des droits religieux, et qui depuis ce temps là sont retombés dans l'incapacité des conditions indispensables de la société !

Vers 1850, ils s'étaient prononcés ouvertement pour la défense des droits du Souverain Pontife, pour les mesures les plus favorables au triomphe de la morale et de la Religion, et dans ce moment ils abandonnent ces droits qu'ils avaient voulu sauver, et compromettent toute la tranquillité de l'ordre moral qu'ils avaient voulu consolider.

Vers ce temps, la tempête révolutionnaire était déchainée sur leurs têtes, ils se voyaient menacés dans tout ce qu'ils avaient de plus cher, leur existence, l'avenir de leurs enfants, la gloire du pays qu'ils aimaient ; et ils jetaient comme à la mer toutes les vieilles rancunes du passé, les anciennes préventions et les préjugés, légués par un demi-siècle d'anarchie et d'indifférence religieuses.

Mais depuis quelques années, le calme a repris dans le monde, le ciel leur semble plus pur, rien ne paraît plus menacer les intérêts de leur gloire ni leurs trésors ; et dès lors pourquoi garder tant de précautions ; pourquoi donner tant d'armes au bien, pourquoi faire la part si large à l'œuvre de Dieu ?

Ils se croient tranquilles, à l'abri de toutes menaces ; le peuple ne réclame plus rien ; on ne demande plus le partage des biens ; les terribles prédicateurs du communisme sont rentrés dans le silence, pourquoi s'inquiéter de l'avenir ?

Voilà, au moins jusqu'à un certain point, l'explication de l'indifférence d'un grand nombre ; nous pouvons

penser que les mêmes causes amèneront les mêmes effets.

La société peut abandonner Dieu, mais Dieu l'abandonnera à son tour ; qu'il est à souhaiter qu'elle n'oublie par ses plus chers intérêts, et qu'elle s'aperçoive avant que la ruine ou la spoliation arrive, où elle peut seulement mettre sa confiance et son recours.

Le Souverain Pontife, inaltérable au milieu de toutes ses épreuves, est ferme et confiant pour lui-même, en même temps qu'il s'inquiète pour le triste sort des nations qui ont la témérité de s'élever contre lui.

Le mépris de nos droits, disait-il dans une dernière circonstance, *ouvre la brèche au communisme*.

Que le ciel nous donne la lumière et la sagesse avant l'enseignement de si terribles expériences !

Le communisme et le socialisme, c'est-à-dire l'avènement de l'état sauvage au milieu du XIX^e Siècle nous replongerait dans toutes les horreurs de la barbarie dont le Christianisme nous a délivrés.

Et cependant c'est ce que peut nous faire craindre le triomphe du parti révolutionnaire et de l'impimpiété.

1848 n'est pas si loin, pour qu'on ait déjà oublié les terreurs qui assiégeaient alors les nations de l'Europe ; les angoisses et les inquiétudes qui dévoraient les honnêtes gens, les cœurs dévoués au bien de leur patrie.

Ce qui est arrivé dans ce temps, le soulèvement de toutes les mauvaises passions, la prédication des doctrines les plus objectées, le pervertissement en masse des populations laborieuses ; les cris de la rage et de la convoitise d'une part, les cris de l'angoisse de l'autre, tout cela peut revenir avec les causes qui l'avaient amené.

Nous avons retrouvé, ces jours-ci, un fragment inspiré par les fureurs de la révolution, il y a une dizaine d'années ; il ne nous a pas paru inopportun de le publier ici ; hélas ! dans le temps où nous sommes, l'histoire de la veille deviendrait celle du lendemain, si les yeux ne s'ouvraient pas à la lumière, à la vérité, au danger, ce que nous nous faisons gloire d'espérer encore.

Nous espérons que les événements prendront un cours qui éloignera de nous de telles inquiétudes, mais nous savons que la société ne peut se sauver qu'en se mettant sous la sauvegarde divine.

Quand verrons-nous le commencement d'un si heureux retour ! *Dies ira, dies illa* !!! (1)

I.

Où est une âme, ayant vécu jusqu'ici tranquillement et dans la paix, contente de son grand ou petit domaine qui n'ait été bouleversée par la tempête des derniers temps ?

Quelles angoisses se sont donc emparées de nous et ont fait éprouver à des sociétés entières, l'impression d'un séjour en enfer !

(1) Extrait d'un journal Allemand, en 1849.

II.

L'un a perdu une partie de son revenu et craint pour l'autre.

Le grand seigneur devenu maître de manufacture, est inquiet du salaire élevé et du gain modique.

L'ouvrier se décourage de ce qu'il faut toujours travailler avec effort comme auparavant, tandis que ses prophètes lui avaient prôné des jours faciles.

Le banquier tremble voyant la balance mal en équilibre, elle varie et s'agite et le changeur n'apercevant rien de bon, dans les yeux flamboyants du Prolétaire, enlève les pièces d'or de son étalage.

L'aveugle convoitise pour l'or va croissant, et ceux qui l'ont enfouissent, tandis que le papier-monnaie bruit comme les plumes d'un Ange qui tombe.

III.

Ainsi donc à l'incrédulité à l'Eglise a succédé l'incrédulité aux banques, aux bases de la fortune publique : on crie, il est vrai, *la propriété est sacrée ! la propriété est sacrée !* vos livres, vos poèmes, vos drames, vos œuvres, vos paroles, vos conversations ont conspué la foi en Dieu, en son fils, en la rédemption ; de même ils ont avili le mariage, l'autorité, la vieillesse, la faiblesse, le respect dû à l'honneur du prochain, et que sert de dire maintenant : *la propriété est sacrée !*

IV.

Les riches, les puissants du siècle ajoutant à l'œuvre, allant en avant, avec les torches puantes et incendiaires de leurs exemples éclatants ont traité la religion, l'honneur, comme une dérision, le mariage, comme une vieillerie ; respect à la propriété ! continuent ils à crier ; mais un jour vous serez étonnés de tout ce que vous avez appris aux pauvres, aux prolétaires, aux misérables, aux affamés.

V.

Vous leur avez enlevé le ciel, le respect pour Dieu, pour sa volonté, pour l'autorité, pour ses lois, pour la famille, pour ses obligations les plus graves, vous serez étonnés de tout ce qu'ils ont appris, de tout ce qu'ils croient suivant vos enseignements, vos lumières, et vos encouragements.

VI.

Ils savent tout maintenant, ils en savent autant que vous ; mais vous vous êtes dit quant à la propriété, *le flot viendra jusqu'ici et il n'ira pas plus loin.* C'est une puissante parole, mais non dans votre bouche. Mettez-vous devant le fleuve dévastateur et dites-lui, tu n'iras pas plus loin, il vous ensevelira. Dites-le à la flamme ardente, et elle vous dévorera ; placez-vous sous le rocher qui tombe et il vous écrasera.

VII.

Vous voyez bien les forces de la nature, sans écouter les pleurs et les désirs pour suivre leur chemin suivant leurs

loix, elles écrasent ce qui s'oppose à elles ; or, ces foules, ces masses, ces multitudes de Prolétaires, sans la foi que vous leur avez ôtée, sans la morale que vous leur avez enlevée, sans l'espérance que vous leur avez fait mépriser, ne sont plus dès lors que des forces aveugles et implacables, comme celles de la nature, aussi implacables et aveugles quelles.

VIII.

Et dès lors sans sentiment et sans lumières, elles s'avancent comme le flot qui pousse tout devant lui ; elles redoublent avec la résistance, elles s'alimentent de tout ce qu'on leur oppose, comme la flamme ; elles tombent comme la pierre en accélérant sa chute. Sans intelligence, sans conscience, sans crainte de Dieu ; dès lors c'est l'instinct, c'est le penchant qui règle tout ; c'est la faim et la convoitise, coursiers impétueux qui pénètrent irrésistiblement par mille brèches, au milieu de vos rangs.

IX.

Comment d'ailleurs pourriez-vous vous y opposer et pourquoi voudriez-vous y opposer ? pourquoi ? C'est vous qui avez creusé les abîmes, où le fleuve se précipite, et c'est vous qui avez déchaîné le fleuve ; c'est vous qui avez allumé et excité cet incendie, qui avez détaché cette pierre ; c'est donc parce que vous l'avez bien voulu que vous serez submergés, ou dévorés par la flamme ou écrasés.

X.

C'est donc parce que vous l'avez bien voulu que vos Etats tomberont comme des châteaux de cartes, le Roi et les chevaliers, les dames et les valets ; riches et pauvres, grands et petits seront renversés, tous seront couchés à terre. Parce que vous l'avez voulu, parce que vous avez ouvert les puits de l'abîme, parce que vous avez nié Dieu, et que vous vous êtes mis à sa place ; et puisque vous voulez dominer seuls, maintenez donc ce monde, actuellement que vous lui avez ôté son maître ; que vous avez oublié l'égalité et la fraternité.

XI.

On ne veut plus de la charité et on vous rejette. Le riche ne s'assied plus à la table du Seigneur avec le pauvre, à côté des plus misérables, et on le met à la porte. Le riche ne s'abaisse plus aux pieds des pauvres, et le peuple place son pied sur sa tête. Les grands ne font plus rien pour le ciel, le pauvre n'y croit plus ; il cherche le ciel sur la terre.

XII.

Ah ! mais vous avez entendu le premier frémissement de cette tempête qui doit éclater ; combien de trônes, de palais, de forteresses à-t-elle déjà renversés ? que sera-ce de l'ouragan déchaîné ? Avez-vous senti les premières ardeurs des feux brûlants que vous avez allu-

més, que de trésors elles ont fondu du premier coup, que de revenus amoindris, que de fortunes détruites !

XIII.

Mais dites-vous, l'expérience est venue et le pauvre ne se voit pas plus riche, l'ouvrier n'est pas plus heureux, le misérable n'est pas plus élevé, mais ce raisonnement ne vaut rien pour personne ; après tout ils se contenteront de la ruine ; il leur suffit d'une équerre de fer. S'il n'y a pas de Dieu saint, il n'y a pas de souveraineté, il n'y a pas de législation, il n'y a pas de propriété sainte : vous avez mis les tables de la loi en pièces ! à quoi bon les fragments que vous en voulez sauver, ils les prendront, ils vous les jetteront à la face, ayant appris par vous à se moquer de tout ce qui sort de cette loi.

XIV.

Heureux encore si voyant mépriser le dernier commandement, vous reveniez au premier ; si voyant que le ciel terrestre sans Dieu, serait un paradis où régnerait une félicité digne des animaux féroces de la forêt : félicité réglée par le poignard, la massue, le fléau et la barre, jugeant en dernier ressort.

XV.

Et pourquoi vous opposer à tout cela, vous avez volé au pauvre sa dernière consolation, l'évangile, la paix du cœur, la conscience : *œil pour œil, dent pour dent*, et ainsi en sera-il du reste, foi pour foi ; vous leur avez ôté leur ciel, ils vous ravissent le vôtre ; vous avez nié l'enfer, ils veulent se délivrer de l'enfer de cette vie.

XVI.

Et avec quoi résisteriez-vous d'ailleurs ? Vos chars, vos coursiers, vos caissons, vos bouches à feu sont menés par des hommes, et ces hommes sont contre vous. Vous avez violé la promesse faite à Dieu, pourquoi ne la violeraient-ils pas ? c'est vous qui avez commencé par attaquer l'Esprit-Saint, vous avez mis l'homme à la place de Dieu, et alors quel monstre planera sur vos têtes, ses serres fouilleront vos entrailles, et il criera : **COMPTEZ, PÉSEZ, PARTAGEZ.**

Différentes sociétés de Montréal ont eu ces jours-ci des fêtes et des réunions brillantes.

Dimanche, la SAINT MICHEL fêtait l'anniversaire de sa fondation. Cette société compte plus de 400 membres et exerce de plus en plus la meilleure influence dans la portion intéressante de la jeunesse à laquelle elle s'adresse.

Mardi, la SAINT JOSEPH solennisait sa fête patronale. Grand'messe chantée à St. Pierre, procession brillante où figuraient près de 500 membres de cette société intéressante. Le soir, réunion à la salle St. Joseph, où tout dans les discours a témoigné de l'excellent esprit qui anime cette société. A la fin de la séance, on

chanta un cantique en l'honneur du SAINT PÈRE, toute l'assemblée se leva d'un accord unanime.

Nous aimons à voir, en ces temps, de pareils témoignages en l'honneur de l'Eglise. C'est quand le Chef est frappé qu'il doit devenir plus cher aux siens.

Honneur aux catholiques qui le comprennent en ce moment !

Mercredi, fête de ST. PATRICE. Grand'messe à l'Eglise de St. Patrice, parfaitement exécutée par le chœur ordinaire de la Congrégation. Et ensuite procession brillante à la fois par le nombre et l'ordre de ceux qui la composaient.

Ces insignes, ces étendards, ces bannières aux couleurs vertes rappellent assez à propos le printemps qui commence ordinairement à cette époque : mais cette année, les couleurs de la renaissance de la nature, contrastaient singulièrement avec l'immense manteau de neige qui recouvre encore toute la ville.

La fête de St. Patrice a été relevée cette année par l'inauguration d'un autel qui mérite d'être vu, et qui n'est du reste que le commencement d'une décoration complète pour le chœur.

L'autel avec deux contreforts, à droite et à gauche, a près de 30 pieds de largeur sur 80 pieds de hauteur.

Le dessin représente la façade de quelques-unes de ces églises splendides du Moyen-Age, aux nombreuses arcades, aux brillants clochetons et aux décorations féériques.

Il faudrait plusieurs heures pour compter les statues et les différents motifs d'ornements que comporte une pareille décoration. L'ensemble est grand et imposant, quelques détails quant aux couleurs pourront être modifiés. Mais le tout mérite d'être vu et étudié.

Nous venons d'assister à la fête de l'Union de Prières au Cabinet de Lecture ; M. Paul Stevens a prononcé, sur l'œuvre, un discours remarquable par les pensées, et le style. L'orateur excelle dans les tableaux qu'il a à dépeindre. On voit qu'il sait aussi bien traiter le genre sérieux que le genre léger.

Le Rév. Père Vignon a adressé, à l'assemblée, et en particulier à l'orateur, les paroles les plus flatteuses et les plus encourageantes.

La musique, surtout dans certains morceaux, a été très satisfaisante ; le chœur qui a chanté à montré toutes les ressources qu'il peut offrir en pareille circonstance.

Quand au *Dies Ira*, cette œuvre si grande d'un si admirable génie, il gagne toujours à être de plus en plus connu et entendu ; il en est ainsi de tous les chefs-d'œuvre de l'art. On ne se lasse pas des œuvres des grands Maîtres ; on ne peut les apprécier à son gré les premières fois, et on ne les goûte que depuis que l'on est assez familiarisé avec elles, pour pouvoir dire qu'on commence à les connaître.

Nous espérons, une autre fois, avoir la pièce toute entière dont on nous a montré de si beaux échantillons.

Et en particulier, pourquoi n'avoir pas chanté le *Tuba mirum* !!

Un jugement dernier sans *trompettes* n'est pas suffisamment traditionnel.

Avec le *Dies Irae*, un très beau morceau de Lambillotte, un autre de M. l'abbé J. P. qui a révélé les plus excellentes qualités.

Ainsi, l'Allemagne, la France, et l'Amérique ont eu successivement leurs représentants dans cette belle fête musicale.

Grand merci à l'éditeur des *Veillées Canadiennes* pour nous avoir adressé les deux premiers numéros. Nous reviendrons sur la poésie charmante qui commence cette publication, et sur les légendes pleines de goût, de couleur locale que l'on doit à la plume si gracieuse et si habile de M. Taché. Tout le monde sait quelles qualités fermes et précieuses il avait déjà montrées dans la rédaction du *Courrier du Canada*.

DISCOURS SUR LA TEMPERANCE.

Prononcé par D. SENEVAL, *Ecuyer, avocat, dans la salle du Cabinet de Lecture Paroissial, le 23 Déc. 1860.*

Monseigneur et Messieurs.

Les développements qu'ont pris, depuis quelques années les sociétés de tempérance, en font une de ces institutions qui jouent un rôle important dans le maintien de l'ordre et de la moralité publics et privés. Ayant été prié de vous dire quelques mots sur les avantages que peuvent produire ces sociétés, je n'ai pas l'intention de vous entretenir de ceux de ces avantages qui sont d'une nature seulement spirituelle. Le dévouement de notre digne et savant Clergé ne laisse pas plus à désirer sous ce rapport que sous tous les autres, et les succès obtenus témoignent de l'étendue de ses efforts et de l'intelligence de son zèle. Je me bornerai à essayer de mettre en relief des bienfaits d'un ordre moins élevé, au point de vue religieux, mais qui n'en doivent pas moins mériter une attention particulière, au point de vue social et humanitaire : ces bienfaits sont, du reste, étroitement liés aux premiers et en découlent naturellement. Afin de ne pas dépasser les quelques minutes que l'on m'accorde et pour ne pas abuser de votre indulgence, je ne parlerai que des avantages que la tempérance peut offrir à la société. Ils sont nombreux et incontestables, car la société profite également de ceux qui sont rendus à l'individu et de ceux qui sont acquis à la famille. Chaque citoyen, chaque famille a sa place marquée dans l'organisation sociale, qui ne fonctionne bien qu'autant que les membres qui la composent, remplissent le rôle qui leur est assigné. Parmi ces avantages je choisis ceux qui me frappent le plus vivement et auxquels, peut être, on pense généralement le moins et je dis : Les sociétés de tempérance sont une source de bonne conduite morale, et par conséquent de vigueur intellectuelle et physique ; elles sont en outre l'occasion d'économies considérables.

De prime abord, les bienfaits que je viens de signaler peuvent paraître purement individuels, mais en les étudiant un peu, nous nous convaincrions qu'il en devra résulter pour la société des bienfaits incontestables et entr'autres, l'accroissement de la population qui protégera et conservera

notre existence comme peuple, et l'usage rigoureux des facultés intellectuelles qui rendra cette existence glorieuse.

C'est ce que je vais essayer de prouver le plus brièvement possible. Il n'y a que deux choses qui puissent rendre l'homme ce qu'il doit être, ce sont : la raison éclairée par la foi et la liberté restreinte par la conscience bien entendue de son droit. L'homme intempérant renonce à l'une et souille l'autre. Il donne à la partie la moins noble de lui-même l'empire absolu de ses actes. Ses instincts pervers et ses passions brûlantes reprennent le dessus, et, n'ayant plus pour se guider ce flambeau divin, sans lequel l'homme n'est plus homme, il se heurte partout et, de chute en chute, tombe dans l'ornière de l'immoralité qui conduit au crime. L'intelligence est le plus noble attribut de l'humanité comme la liberté est son droit le plus sacré. Que fait l'homme qui abuse des boissons alcooliques ? il perd son intelligence et n'a plus la conscience de son droit. Parlez-lui ; il ne vous comprendra pas ou vous comprendra mal. — S'il vous répond, sa bouche balbutiera des mots inintelligibles ou des idées sans suite. Vous le verrez rire sans occasion, pleurer sans sujet. Tantôt il fera les protestations les plus exagérées de dévouement, et l'instant d'après il vous menacera de son bras impuissant. — Son meilleur ami devient tout-à-coup un ennemi qu'il ne peut souffrir, et souvent, s'il lui reste assez de force, cette haine d'un moment, ce délire, cette fièvre passagère mais puissante et sans frein, s'assouvir dans le sang de l'amitié. — Les sociétés de tempérance, en éloignant l'homme de l'abus des boissons enivrantes et en lui en interdisant l'usage, lui conservent sa raison et sa liberté : elles lui restituent ses titres à la dignité humaine que sans cela, peut-être, il irait traîner dans l'avisement et l'abjection. Grâce à elles, la patrie qui a des droits imprescriptibles sur la vigueur et les talents de ses enfants, comptera des intelligences qui l'honoreront à ses propres yeux comme aux yeux de l'étranger, et des bras qui pourront la protéger contre l'ennemi au moment du danger.

Pour le physique, rien n'est plus propre à conserver sa vigueur et sa force que des habitudes de sobriété. Ce fait ne saurait être douteux pour ceux qui ont quelques notions sur la constitution physique de l'homme. Pour s'en convaincre, il suffirait du reste de jeter un coup d'œil sur quelques-unes des statistiques qui constatent le nombre annuel des victimes de l'intempérance.

Ce qui plus que tout le reste, peut-être, prouve quels heureux résultats, tant moraux que physiques, on a toujours attribués à la tempérance, c'est l'importance que l'on a de tout temps attaché à la sobriété. Chez presque tous les peuples on a tellement senti cette importance, que là où les lois ne proscrivaient pas l'abus du vin et des boissons enivrantes, les citoyens intelligents et dévoués à leur patrie, formaient entr'eux des sociétés à peu près comme celles dont vous faites partie et que votre énergie fait prospérer. Quelques peuples de l'antiquité ont interdit l'usage du vin sous peine de mort. A Sparte pour inspirer aux jeunes gens une salutaire horreur de l'ivrognerie, on enivrait des esclaves (1) qu'on leur faisait voir dans cet état. Vous n'ignorez pas quelles lois sévères existaient chez les Perses, relativement à la sobriété. A Rome il y avait des lois qui tempéraient l'usage du vin, et leur raison d'être était que l'intempérance en ce genre conduisait aux derniers crimes. Plus tard, Domitien donna un édit, ordonnant qu'on ne planterait plus aucune nouvelle vigne dans l'Italie, et que dans les Provinces on arracherait au moins la moitié de celles qui y étaient. Dans des temps moins éloignés de nous, lorsque les lois intervenirent un peu moins dans le cercle de la famille, et qu'elles cessèrent de statuer d'une manière aussi absolue sur certains abus, on retrouve les sociétés de tempérance. Comme beaucoup d'autres bonnes institutions, elles

(1) Les Hotes.

remontent au moyen-âge. Vers 1828, les Etats-Unis les remirent en rigueur, et leur exemple fut suivi par plusieurs pays européens et par une grande partie du Continent Américain. D'après des statistiques, rapportées dans un paragraphe de l'encyclopédie du XIXe siècle où j'ai puisé quelques-unes de ces observations, il appert qu'en 1830, c'est-à-dire, deux ans après leurs renaissances dans les sociétés modernes, il existait aux Etats-Unis 1700 sociétés de tempérance, et qu'avant 1828 le chiffre annuel des victimes de l'ivrognerie y était, terme moyen, de 400,000 personnes des deux sexes, de tout âge et de toute condition. Il y a en Irlande 5,150,000 individus enrôlés sous la bannière de la tempérance. L'Allemagne, l'Angleterre et l'Ecosse en comptent également un grand nombre.

Quant à l'économie dont les sociétés de tempérance sont l'occasion, je ne ferai que l'indiquer. C'est une chose que chacun sent et qu'il suffit d'énoncer. Elle est une conséquence nécessaire des habitudes sobres et frugales.

L'homme intempérant prodigue son temps et son argent ; celui qui fait partie de votre belle association sauve l'un et l'autre.

Mais en quoi la moralité et l'économie contribueront-elles à l'accroissement de la population ? — En ce que l'homme moins affamé des jouissances coupables, cherchera dans les joies de la famille, et trouvera dans le bonheur domestique la paix qu'il aurait vainement cherchée dans la débauche ; en ce qu'au lieu de dépenser sa fortune ou son salaire dans les estaminets et les restaurants, il pourra élever une famille et donner à la patrie des citoyens qui en feront la force et peut-être la gloire. L'associé de la tempérance, au lieu de donner pour la satisfaction de malheureux penchants le prix du pain qu'il doit à son épouse et à ses enfants ; au lieu d'abandonner les siens à la pitié publique ou aux hospices, pour aller traîner à l'étranger sa honte et son infamie, l'associé de la tempérance, dis-je, restera au sein de sa famille et économisera pour satisfaire à ses besoins. Ses enfants dont la pauvreté et la misère auraient fait des êtres inutiles et qui, peut-être, auraient marché dans les hideux sentiers que leurs pères leur aurait tracés, deviendront des hommes honnêtes et utiles. En d'autres termes, je dis que les sociétés de tempérance contribueront à l'accroissement de la population en ce que le jeune homme, rendu par elles, moral et économe, pourra se choisir une compagne vertueuse ; et l'homme marié, élever convenablement ses enfants. Elles y contribueront encore en ce qu'elles diminueront le nombre des mortalités.

Je touche, en passant, à un avantage bien précieux de la pluralité des mariages. Heureusement, sans doute, dans ce pays, l'inviolabilité du lien conjugal n'a pas reçu beaucoup d'atteintes. La corruption des vieilles civilisations n'a pas encore, Dieu merci ! pénétré jusqu'à nous, et la sainteté du mariage est respectée. Mais, pour conserver à cette institution son caractère sacré, il faut que les mariages soient aussi nombreux que possible. "C'est une règle tirée de la nature, dit quelque part Montesquieu, que plus on diminue le nombre des mariages qui peuvent se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits. Moins il y a de gens mariés, et moins il y a de fidélité dans les mariages : comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols."

Mais vous me direz peut-être à quoi bon cet accroissement de population et en quoi peut-il nous être utile ? Je réponds en deux mots.

Nous représentons sur le continent américain une nationalité distincte qui a sa religion, sa langue, ses institutions, ses mœurs, ses traditions, ses préjugés même. Entourés et presque envahis par les races étrangères qui partagent avec nous, cette partie du nord de l'Amérique, n'est-il pas étonnant que nous ayons conservé cette nationalité pure et intacte ! — Mille fois nous aurions dû être écrasés, anéantis, et cependant cette nationalité a survécu, que dis-je ! elle a

toujours brillé du même éclat et fait battre tous les cœurs du même élan de dévouement et d'amour. Ah ! sans doute, c'est que dans nos veines coule un sang noble et généreux qui ne veut pas de la honte et que nous verserions jusqu'à la dernière goutte plutôt que de renoncer au patrimoine que nous ont légué nos pères. Mais la force des événements, le nombre des ennemis rendent quelquefois le courage inutile sans cependant l'empêcher d'être glorieux. Nous devons donc encore la conservation de notre nationalité à une autre cause, je veux dire à l'accroissement rapide de notre race en ce pays, et comment expliquer cet accroissement supérieur de la population canadienne française, si ce n'est pas la moralité du peuple et le petit nombre de ses besoins. — Il a été récemment publié en France un livre, dédié aux représentants de la race française en Amérique, dont une partie est spécialement consacré aux Canadiens, je veux parler de l'ouvrage de M. Rameau qui, il y a peu de temps, honora Montréal de sa présence. Dans ce livre où le talent de l'écrivain supérieur et la patience du travailleur infatigable se trouvent unis au mérite du penseur peu commun, on retrouve l'histoire vraie et sentie de nos luttes et de nos succès. Un fait s'y trouve consigné qui constate, d'après des statistiques exactes, le développement rapide de la race française dans cette partie de l'Amérique, et qui établit la supériorité de ce développement sur celui des autres races qui habitent ce continent. C'est à cet accroissement supérieur, en même temps qu'à l'énergie de notre caractère et à la modestie de nos goûts, que le savant écrivain attribue la vitalité de la nationalité française en Amérique. Et d'où vient cette supériorité d'accroissement ? — L'auteur y répond : "On peut donc tenir pour avérée la supériorité notable de la progression naturelle des races d'origine Française de l'Amérique sur celles d'origine différente. C'est là ce qui a été une des causes de leur conservation au milieu des difficiles épreuves qu'elles ont eu à traverser, épreuves d'isolement, de persécutions et de déperditions considérables d'émigrants, et ce sera là une des causes, de leur importance à venir dans cette partie du monde car les immigrations Européennes, qui déjà, ont beaucoup diminué en Amérique, aboutiront, tôt ou tard, par la force des choses, à s'arrêter complètement, et il arrivera un moment où chaque population se trouvera réduite à sa puissance propre." (1)

Ailleurs il dit : "Les conditions essentielles à la grande multiplication d'un peuple sont, en outre d'une vaste étendue libre et cultivable, la modestie des goûts, la modicité des besoins et la sainteté des mœurs. La différence que nous avons constatée entre les Canadiens et les Américains vient donc donner une nouvelle et éclatante preuve de la grande moralité et des habitudes patriarcales que les Canadiens doivent à leur attachement à la religion et à l'affabilité naturelle de leur caractère. Ce sera pour nous une nouvelle occasion de leur rappeler les avantages qui sont résultés pour eux d'une si salutaire tradition ; cet état général des mœurs de leur société auquel ils doivent pour une grande part le progrès supérieur de leur population, a été déjà, comme nous l'avons signalé, le principe de leur force dans les laborieux commencements de leur histoire et celui de leurs succès dans les luttes difficiles qui ont accompagné leur croissance. Il se trouve ainsi résumer le caractère radical de leur nationalité et la cause essentielle de leur énergie ; c'est pourquoi ils doivent s'attacher avec une entière confiance et une vigoureuse résolution à cette foi profonde et à la moralité simple et sève qui en est le fruit ; elles ont déjà assuré leur passé et c'est encore elles seules qui peuvent leur réserver une existence propre en Amérique et leur conquérir peut-être une place honorable et considérée dans les destinées futures de ce continent."

Voilà de belles pages, messieurs, et elles font autant l'hon-

(1) La France aux Colonies.

neur à l'auteur qu'elles doivent nous rendre fiers. Faisons en sorte, en suivant le conseil bienveillant qu'elles contiennent, faisons en sorte dis-je qu'elles soient aussi vraies pour nous que pour ceux qui nous ont précédé.

Mais s'il est important de nous multiplier pour faire face aux événements imprévus de l'avenir, il ne l'est pas moins de conserver et de cultiver l'intelligence qui conduit et dirige. C'est elle qui, plus encore que le nombre, la force et le courage, fait la grandeur et la gloire d'une nation. La Providence, dans ses mystérieux et impénétrables desseins nous réserve peut-être encore des épreuves. Soyons assez intelligents et assez sages pour jouir de la liberté, assez nombreux et assez forts pour résister aux envahissements de la tyrannie, assez vertueux et assez énergiques pour faire la guerre à ces ennemis secrets qui minent l'intelligence et détruisent les forces des populations ; car pour le citoyen qui aime sa patrie, le respect des lois ne suffit pas. Les lois sont souvent impuissantes à réprimer certains abus qui dégénèrent en vices, et font à la société un mal incalculable. L'intempérance est un de ces abus, et peut-être, le plus redoutable qu'aient à craindre notre avenir, la paix de nos familles et la vitalité de nos institutions et de nos traditions ; notre devoir est de le combattre vigoureusement. Est-il besoin de vous rappeler la gloire de nos aïeux et l'esprit de dévouement et de sacrifice de nos pères ? A vous surtout citoyens de Montréal, est-il nécessaire de retracer l'héroïsme et l'énergie des fondateurs de notre ville ? Non, non, nous ne laisserons pas périr l'œuvre si noblement commencée par nos ancêtres ! Nous connaissons l'ennemi, n'attendons pas qu'il soit à notre porte, qu'il entre dans nos maisons ; c'est une guerre à mort qu'il nous faut entreprendre, guerre sainte et nationale s'il en fut jamais. Que dirait-on si notre indifférence laissait ce dangereux ennemi envahir la population ? Ne serait-on pas en droit de nous adresser ces éloquents parois de Demosthènes aux Athéniens dont il craignait que l'apathie et le découragement ne donnassent à Philippe, ennemi moins redoutable pour les Athéniens que l'intempérance pour nous, ne donnassent à Philippe, dis-je, l'occasion de les vaincre : " Quand donc, o Athéniens ! quand ferez-vous votre devoir ? Qu'attendez-vous ? — Un événement ou la nécessité ! Mais qu'elle autre idée se faire de ce qui arrive ? Moi je ne connais pas de nécessité plus pressante pour des âmes libres que l'instant du déshonneur. Voulez-vous toujours, dites-moi, aller vous questionnant sur la place publique : que dit-on de nouveau ? — Eh ? qu'y aurait-il de plus nouveau qu'un Macédonien vainqueur d'Athènes et dominateur de la Grèce ? " . . . Eh ! qu'y aurait de plus nouveau pour les Canadiens français que l'opprobre et le déshonneur ?

GRANDES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

V.

BATAILLE DE BOUVINES.

Pendant que ces merveilles s'accomplissaient en Orient, un jour, entre deux *Croisades*, la France vit se former contre elle, parmi ses frères d'Europe, une ligne plus formidable que celle qu'elle avait vaincue à Tolbiac. L'empereur Othon de Brunswick, qui portait la couronne de Charlemagne ; le roi d'Angleterre, son vassal ; et leur puissant cortège de princes, s'approchent à la tête d'une innombrable armée. Ils savourent d'avance les fruits de la victoire, et se partagent déjà les lambeaux du royaume vaincu. Mais la chevalerie française n'avait pas laissé tout son sang dans les plaines de la Palestine : il lui en restait encore assez

pour teindre son linceul et le changer peut-être en pourpre triomphale.

Elle s'élançait donc sur les pas de son Roi, et vole vers *Bouvines*. Un autel s'élève sur le champ de bataille, et demande au ciel, pour l'oriflamme de Saint-Denis, une victoire que tout le courage humain semblait ne pas pouvoir arracher aux serres de l'aigle impériale.

Le roi Philippe, qui était digne de s'appeler Auguste, et qui comptait déjà autant d'exploits que d'aïeux, dépose sa couronne sur l'autel, et voulant qu'on ne le distingue qu'à son épée, il se mêle à la foule de ses guerriers sans autre privilège que celui de les devancer dans le chemin de la victoire, ou dans celui de la mort.

Le signal est donné. Cette fois ce ne sont plus des hordes barbares qu'il s'agit d'écraser ; c'est une armée chrétienne qu'il faut combattre.

Toute la grande et noble famille germanique, toute la chevalerie du Saint-Empire sont aux prises avec la France. Ce sont deux vaillants héritiers de Charlemagne qui se disputent les débris de son vaste héritage. Othon en a la plus large part : Philippe en a la plus belle. Tout deux, dignes de leur sang et de leur couronne, luttent de bravoure et d'énergie avec une témérité d'héroïsme qui arrache aux deux camps des cris d'admiration. Tous deux sont blessés ; tous deux sont précipités de leurs coursiers sans vie ; tous deux à demi captifs ne s'échappent des mains de l'ennemi que par un double prodige du ciel et de la valeur. C'est le royal émule de Richard Cœur-de-Lion combattant contre le fils couronné de Henri-le-Lion.

Autour d'eux, mille guerriers semblent disputer à leurs chefs la primauté du courage, la seule qu'ils aient voulu garder. D'un côté, on dirait que tous ces fiers barons combattant pour l'Empereur ont à la main l'épée de Witikind ; de l'autre, il semble que, pour les repousser et les vaincre, le Dieu de Clovis ait donné à chacun des preux de Philippe-Auguste le glaive flamboyant de l'Archange. Peu à peu l'aigle commence à teindre de son sang la bannière de Tolbiac. Quelques heures après, l'oiseau impérial gisait à l'ombre de ses plus vainqueurs.

La France, sauvée par son armée et son Roi, avait conquis ce jour-là la première place parmi les nations modernes. Cette grande victoire nationale, reculant ses frontières et doublant sa puissance, cimentait à jamais, sur la vieille terre salique et sur les antiques fondements du trône Carolingien, le véritable piédestal de la monarchie française.

C'est l'Europe coalisée contre elle que la France avait vaincue sur le champ de bataille de Bouvines ; et en vain l'Europe, coalisée une seconde fois, devait essayer, après six siècles, de prendre sa revanche, à quelques pas de là, dans les plaines de Waterloo.

Il était trop tard. A Waterloo, on pouvait tuer un homme, mais on ne pouvait plus tuer la France.

Depuis *BOUVINES* la France est immortelle.

Le Comte DE CIVRY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Les femmes illustres de l'Europe*, par Madame la Comtesse Drohoyowaska, née Simon de Latreinche :

un beau volume, grand in-8, édition illustrée, dessins magnifiques. Prix \$2 80 cents.

Pour donner une faible idée de cet ouvrage, nous reproduisons ici le dernier paragraphe de l'introduction. « Telle est l'influence de la femme, cet être faible dont la faiblesse même fait la force. Influence sainte, qui dépose avec l'autorité maternelle les premières notions du bien, les premiers germes de la force morale dans un cœur d'enfant ; qui, grandissant avec ce cœur, dirige le jeune homme en consolant les premières souffrances que lui révèle le contact de la vie. Egide protectrice, elle veille sur lui, le suit à travers les vicissitudes du monde, et ne croit son œuvre terminée que lorsqu'une autre tendresse de femme, celle de l'épouse, s'emparant du cœur de ce fils, se substitue à elle pour continuer jusqu'à la tombe cette sainte et glorieuse mission. Une femme répondit avec amour à son premier sourire, au berceau ; une femme, tendrement dévouée, recueillie, en pleurant, son dernier soupir sur le seuil de l'éternité.

— *Les femmes pieuses de la France*, par la même : un vol. grand in-8, broché \$3 40 cts. Ces deux ouvrages devraient figurer dans la bibliothèque de toutes les Dames Canadiennes. Ils se vendent chez J. B. Rolland et fils.

NECROLOGIES.

Notices sur les Rév. Messires F. Tremblay et H. Dionne.

M. F. Tremblay fut ordonné prêtre le 9 janvier 1853, dans l'église de St. Hugues, où il demeura comme vicaire jusqu'en septembre 1854. Chargé alors de la Mission de Stuckley, il la desservit avec un zèle admirable pendant quatre ans. La maladie à laquelle il a enfin succombé l'ayant forcé d'abandonner cette mission, il fixa sa résidence à St. Césaire, où il se faisait un devoir d'aider M. le curé, autant que ses forces pouvaient le lui permettre. Au commencement de 1861, sentant ses forces l'abandonner tout-à-fait, il se rendit à l'hôtel Dieu de St. Hyacinthe, où il se prépara à paraître avec confiance devant celui qu'il avait toujours aimé et qu'il avait constamment servi avec ferveur. Il est mort le 29 février dans les plus grands sentiments de piété.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

—Le Révérend Henri Dionne, Prêtre, est décédé à Saint Louis de Kamouraska le 14 du courant. M. Dionne était âgé de 46 ans et comptait 21 ans de prêtrise. Originaire du diocèse de Québec, il fut envoyé comme missionnaire dans les établissements formés par les Acadiens sur les bords de la rivière St. Jean. C'est là qu'il a passé dix-neuf années de sa vie, entièrement voué au salut des âmes et à l'avancement des populations qui lui étaient confiées. Épuisé par les travaux d'un ministère pénible, il revint au Canada, l'hiver dernier, pour refaire une santé déjà gravement compromise. Mais après plusieurs mois de cruelles souffrances, M. Dionne s'est éteint doucement, jeudi dernier, 14 mars. Sa mort a été celle du juste qui, comptant sur la miséricorde infinie, offre au Dieu, qui récompense un verre d'eau donné en son nom, et au service de la Religion. Il appartenait à la caisse Ecclésiastique de St. Michel et à l'association d'une messe pour les prêtres défunts.—*Courrier du Canada.*

POPULATION DES CAPITALES DES ETATS D'EUROPE.

Londres, (en 1856).....	2,362,236
Paris, (en 1859) avec la Banlieue.....	1,525,585
Constantinople.....	680,000
St. Pétersbourg.....	550,000
Naples.....	480,000
Vienne.....	475,000
Berlin.....	430,000
Lisbonne.....	284,000
Madrid.....	260,000
Dublin.....	550,000
Amsterdam.....	210,000
Palèrme.....	200,000
Milan.....	190,000
Rome.....	175,000
Edimbourg, (en 1831).....	162,000
Turin.....	125,000
Copenhague.....	125,000
Munich.....	115,000
Venise.....	110,000
Bruxelles.....	100,000
Stockholm.....	95,000
Dresde.....	71,000

IMMIGRATION POUR LES ÉTATS-UNIS EN 1858 ET EN 1859.

1858.....	150,302		
1859.....	179,469	Allemands.....	50,746
		Irlandais.....	48,637
		Anglais.....	27,514
		Français.....	3,961
		Écossais.....	2,223

—M. Ovide J. Paradis, facteur d'orgues, à St. Michel d'Yamaska, fait en ce moment un orgue à deux claviers, construit pour que l'organiste soit en face de l'autel. Cet orgue, fait avec beaucoup d'amélioration dans le son et dans l'arrangement des jeux, ne coûtera que £450 à £500, et sera terminé pour Pâques.

M. Paradis construit des orgues de tout prix, depuis £80 à £3000, avec de longs crédits.

Par exemple, un orgue de £500 pourra être payé par £75 ou £100 par an ; un orgue de £250 pourra l'être par £25 ou £50 par an, et ainsi de suite et *sans intérêt*.

Pour un orgue payé en partie comptant, il y aura une grande réduction dans le prix. Ses orgues sont à meilleur marché que ceux importés d'Europe : ainsi, par exemple, ceux qui coûtent, rendus ici et *sans boîte*, £700, ne coûteraient, chez M. Paradis, même dimension, tout finis, avec boîte, bien vernis et rendus à leur place, que £500.

Ce Monsieur transporte, monte à leur place, accorde et entretient pendant un an ses orgues, *sans aucune charge pour l'acquéreur*.

Notre industrieux compatriote peut donc espérer que les Messieurs du Clergé voudront bien l'encourager, à cause de son titre de Canadien, et surtout à cause des avantages réels qu'ils pourront trouver chez lui.

ENIGME.

Chacun a tout moment me montre au bout du doigt.

Le mot de la dernière énigme est *précieuse*.